

La dîme

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 17

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200086>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les personnes qui prendront un nouvel abonnement dès le 1^{er} avril recevront gratuitement la collection des numéros du CONTEUR parus depuis le 1^{er} janvier.

BUREAU DU CONTEUR VAUDOIS

Ruelle Saint-François (maison de l'imprimerie Vincent).

† CHARLES TESTUZ

Le Conteur a eu, cette semaine, le grand chagrin de perdre un de ses plus fidèles collaborateurs patois, M. Charles Testuz, de Villeneuve.

Ch. Testuz est mort, jeune encore, après de longues souffrances, supportées avec beaucoup de patience et de résignation. Sa collaboration au Conteur avait commencé peu après le décès de C.-C. Dénérèz et, dès lors, n'avait pas cessé.

Ch. Testuz, qui était un modeste, ne signait pas ses articles et ne voulait point que l'on sût qu'il collaborait à notre journal. Il jouissait humblement, lorsque nous lui en faisons part, des compliments qui nous étaient adressés au sujet de ses articles, très appréciés de nos lecteurs. C'est donc aujourd'hui seulement qu'il nous est permis de rendre un hommage public à son talent et à la constante sympathie qu'il témoignait au Conteur.

Le Conteur garde à la mémoire de Charles Testuz un souvenir fidèle et reconnaissant et prend une part bien vive au deuil de sa famille.

Au Jorat.

Impressions du centenaire.

Une invitation aussi aimable que bienvenue m'a permis de passer une partie des fêtes du centenaire dans un village du Jorat.

Dans cette contrée qui ne possède pas les couleurs éclatantes et quelque peu voluptueuses des terrasses du Léman, mais qui s'est revêtue d'une beauté sévère ; où les sombres sapinières dégagent la mélancolie dans les jours moroses et pluvieux, où l'hiver est plus âpre et plus long, la terre dure au travail et ingrate à produire, l'enthousiasme n'a pas fait défaut et les cœurs ont vibré à l'unisson.

Au faite des fermes les drapeaux claquaient joyeusement au vent, d'éphémères arbres de Liberté, fiers de prestance, se balançaient dans les carrefours, tandis qu'aux arcs de triomphe les couleuvres vaudoises se mariaient aux verdure des forêts. Ainsi l'on avait fait : simple, mais de bon goût.

Dans le recueillement du soir, les cloches sonnèrent une envolée de joie : un hymne montait de la terre vers le ciel. Puis sur la colline le feu a pétillé, jetant sa lueur aux étoiles, saluant les autres feux qui de partout disaient le délire de la patrie en fête.

Les mortiers ont éclaté et l'écho s'est perdu dans les bois silencieux ; ensuite chacun s'en est allé coucher. Ainsi l'on a fêté la veille du

grand jour : poésie rustique, poésie grandiose néanmoins, où l'âme se dilata.

Le lendemain, dans l'église cachée au fond du vallon, tout le peuple élevait sa prière, qui se faisait alors reconnaissante. Puis, jusqu'au soir, ce ne furent que des cortèges où les fanfares éclataient bruyantes, où des Cent-Suisses marchaient fièrement, la pertuisane sur l'épaule, tandis que de vieux soldats, la démarche alourdie par les ans, avaient revêtu leurs vieux uniformes pittoresques qui redisaient les souvenirs émus du Sonderbund et de la frontière en 1870 ; jusqu'au soir, des chants où les enfants, avec leurs voix cristallines, exprimaient les beautés de la patrie ; où leurs aînés, les hommes mûrs, louaient l'énergie et la vaillance ; et des discours encore où des paroles simples apportaient l'expression des sentiments sincères d'union et d'amour. Les accents vibrants exaltèrent ainsi la patrie et la liberté, firent tressaillir de joie tous les cœurs. Puis le soir est venu : la gaieté continua, le vin a coulé et les couples valsèrent.

Pas un seul instant, dans ces fêtes, la cordialité n'a cessé. Pas de gens avinés, point de querelle, ni de chicane : la paix et l'harmonie régnèrent en souveraines. Fêtes belles et délicieuses où toute la saveur du terroir a transpiré !

Quand j'ai quitté mon village du Jorat, le gel mordait les bourgeons, la neige mettait des fleurs de glace sur les prés. Il faisait froid, mais mon cœur avait chaud, car l'âme vaudoise m'était apparue dans toute sa pureté et je m'étais retrempé aux sources d'une vigueur nouvelle.

Les fils de la glèbe se réveillent, l'enthousiasme et la bonne volonté jaillissent, l'énergie se révèle. Un travail ardent va commencer ; les paroles de justice, de vérité et d'amour apparaissent lumineuses. Il y a œuvre bonne à accomplir et c'est pourquoi il y a de grandes choses à attendre du Jorat.

Henri THUILLARD.

Ceci est pour vous, Mesdames.

Le lundi 15 juin, à Paris, aura lieu un concours d'élégance pour toilettes de ville portées par les dames. Afin de ménager toutes les susceptibilités, le concours serait organisé de façon aussi discrète que possible, sans inscription préalable ni formalités d'aucune sorte. Un jury, composé d'artistes de la mode, noterait, au hasard, parmi les personnes présentes, les toilettes les plus remarquables, les plus empreintes de *chic* et de goût. A l'heureuse propriétaire du costume primé, une gerbe de fleurs serait remise. Un imperceptible petit médaillon de métal serait fixé à la gerbe. Et tout médaillon donnerait droit à un tirage de bijoux de grand prix, de bijoux artistiques offerts par le haut commerce. Il y aurait, nous a-t-on dit, des lots splendides, car l'argent doit y abonder. Aucun nom cité, aucune liste de lauréates. Ce serait donc parfait. Un deuxième concours d'élégance aurait lieu

dans la soirée de ce mardi, pour les toilettes de soirée, au cours d'une grande soirée de gala à l'Opéra.

La Dime.

Mézières est devenu le centre d'attraction du canton. On s'y rend de toute part pour assister aux représentations, vraiment uniques en leur genre, de *La Dime*, de M. René Morax¹. Nous avons déjà dit l'intérêt qu'offre cette pièce spécialement pour les lecteurs du *Conteur vaudois*. Voici quelle en est la première scène.

Le théâtre représente le plateau des Biolleyres, entre Mézières et Carrouge, en octobre 1790. On aperçoit dans le fond les pentes du Jorat couvertes de grandes forêts. Des maisons et des hameaux sont épars dans les champs coupés de haies. A droite, sur la colline de l'Aumont, un gibet. Au premier plan, un champ où des paysans sont en train d'arracher des pommes de terre. Ces agriculteurs sont Michel Jordan, son fils François-Louis ; Françoise Jordan et ses filles Pernette Cavin et Anne-Marie.

FRANÇOIS-LOUIS. — Si monsieur de Carrouge voyait comme il nous faut suer après ces pommes de terre, il nous enlèverait cette sacrée dime.

MICHEL. — Monsieur de Diessbach finira bien par nous en dispenser. Le gouverneur Jordan et le lieutenant Gilliéron sont allés au château de Lucens présenter la requête à monsieur Gatschet, le bailli de Moudon.

FRANÇOISE. — C'est heureux que M. le ministre, ce bon monsieur Martin, ait bien voulu prendre nos intérêts en mains.

FRANÇOIS-LOUIS. — Il fera chaud quand les messieurs de Berne nous ôteront une dime.

MICHEL. — Oh ! je lui dirais son fait, à monsieur de Carrouge, s'il était là, devant moi, sur la route.

FRANÇOISE. — Qu'est-ce que tu lui dirais ?

MICHEL. — Je lui dirais...

FRANÇOIS-LOUIS. — Magnifique et très honoré seigneur...

MICHEL. — Laisse-moi parler, hein, François-Louis. Je dirais : Monsieur de Carrouge, on a eu une mauvaise année ; des pluies, des gelées, des niolles, tout le diable et son train. Rien n'est venu à bien. On a déjà dû payer pour les graines, pour le blé, le froment et le mettel. Si vous nous prenez la dime sur les pommes de terre, qu'est-ce qui nous reste ?

FRANÇOISE. — Oui, qu'est-ce qui nous reste ?

MICHEL. — C'est-il juste de payer pour ces légumes qu'on nous fait planter pour bonifier la terre ? C'est d'un petit rapport, et même les plus pauvres doivent donner une partie de la récolte à vous, monsieur de Carrouge, qui n'en avez nulle peine.

FRANÇOISE. — Tout ça, c'est bel et bon. Mais veux-tu savoir ce que tu lui dirais ?

MICHEL. — Quoi ?

FRANÇOISE. — Tu lui tirerais ton chapeau bien bas et tu resterais là, devant ton mon-

¹ PAYOT ET C^e, libraires-éditeurs.

sieur de Carrouge, sans rien dire. Oh! je te connais; tu te fais gros en paroles, mais devant le monde tu rentres tes cornes comme les bibornes. Vous êtes tous les mêmes!

FRANÇOIS-LOUIS, *retournant à son travail*. — Pour ça non, la mère. Il y en a qui protestent.

FRANÇOISE. — Tous les mêmes, je te dis.

MICHEL. — Assez taboussé. La langue est plus vite maniée que le croc.

FRANÇOISE. — C'est vite dit. Qui s'occupe du jardinage? qui arrache le plantage? qui travaille aux champs? qui file? qui nêze et qui batiore? qui débougne le four? qui fait le ménage?... Ce n'est pas vous, toujours.

PERNETTE, *se relevant*. — Oui, la rite me fait mal d'être ainsi courbée.

MICHEL. — Toi, la Pernette, tu n'es qu'une piorne. Va retrouver ton homme, à Vuiliens, si tu trouves la terre trop basse à Mézières.

PERNETTE. — Oui, j'irai le rejoindre. Ma dent me fait souffrir le martyre et mon Jean-Marc aura plus de pitié pour moi que père et mère.

FRANÇOISE. — As-tu frotté ta dent malade avec la dent d'un mort?

PERNETTE. — Ça n'a rien fait.

FRANÇOIS-LOUIS, *à Pernette*. — Prends un clou bien rouillé, et tu t'en frottes jusqu'à ce que ça saigne. Tu enfonces le clou dans une coudre et ton mal s'en va comme si on avait soufflé dessus.

ANNE-MARIE. — As-tu fait les prières?

PERNETTE. — Rien n'a fait, je vous dis.

FRANÇOIS-LOUIS. — Je vais t'enlever cette dent avec mon croc.

PERNETTE. — Vous êtes tous des sans-cœur.

MICHEL. — Chienne de vie! La misère amène la nièze.

FRANÇOISE. — Oui, c'est un dur métier que de travailler à la terre.

FRANÇOIS-LOUIS — Charrette! si je tenais monsieur de Carrouge, je te l'éclafferai comme cette pomme de terre.

SCÈNE VIII

Mêmes personnages qu'à la 1^{re} scène, plus les enfants.

LES ENFANTS, *criant derrière la haie*. — Vive monsieur le bailli, monsieur le bailli de Moudon!

Tous. — Monsieur le bailli!...

MICHEL. — Quand on parle du loup, l'est derra lo bosson.

PERNETTE. — On ne voit personne sur la route.

FRANÇOISE. — Enfile ton biantzet, Michel, secoue ta poussière. Tu pourras faire ton discours.

MICHEL. Quel discours?

FRANÇOISE. — Tu as déjà oublié tes belles paroles?

Les enfants, Samuel, Louis Martin, entrent portant triomphalement une courge fichée sur une perche.

LES ENFANTS. — Voilà monsieur le bailli. Vive monsieur le bailli!

ANNE-MARIE et FRANÇOIS-LOUIS, *riant*. — Ces crapauds de bouèbes!

PERNETTE. — Ils ont aguilé une courge sur une berclure.

FRANÇOISE. — La plus belle courge du ruclon! Viens ici tout de suite, Samuel.

SAMUEL. — C'est Louis, le fils à M. le ministre, qui a eu l'idée.

FRANÇOISE. — Tiens, mon bichet, voilà pour t'apprendre à l'écouter. (*Elle le gifte.*)

PERNETTE. — Crouie erba ne peut mourir. On l'a misé trop cher à sa commune.

FRANÇOISE. — Et puis, que la commune ne veut jamais payer!

PERNETTE. — Mais, c'est le Louis au ministre qui a fait la farce. Ce sera un vrai fils de pasteur celui-là...

MICHEL. — Assez bavardé. C'est le moment de prendre les dix heures.

FRANÇOIS-LOUIS — Ohé! Pinguely, tu prendras bien avec nous un crochon de pain et une lèche de tomme.

PINGUELY, *apparaissant à gauche*. — Ce n'est pas de refus.

MICHEL. — Mettons-nous là, à l'ombre de la haie.

FRANÇOIS-LOUIS. — Voilà le plus joli moment de la journée.

La ronde du Jorat.

Les représentations de la *Dîme*, à Mézières, sont entremêlées non seulement de chœurs, mais encore de gracieuses rondes enfantines. Dans l'une de celles-ci, on chante avec entrain la satirique chanson suivante:

C'est la ronde du Jorat

Que chaque danseur chantera.

Si Mézières est sur un sommet

C'est pour sécher ses grands pantets.

Montpreveyres a dans ses forêts

Tout un tas de rossignolets.

Sur la route des Cullayes,

Les rondze-bonni tendent les haies.

Que voit-on près de Servion?

Des ânes brouter des chardons.

On entend miauler à Ropraz

Les traina-rattes et les tsats-foumas.

A Corcelles sont les gros cous,

Mais à Syens on entend les coucous.

A Carrouge, que sent-on?

On y sent l'odeur des soupions.

Les talènes sont à Vuiliens,

Mais à Peney les gros tavans.

Entends-tu les cris déchirants

Des chouettes de Vucherens?

A Ferlens, les sees et les gras,

Tous les garçons sont des tzerpenas.

C'est la ronde du Jorat

Que chaque danseur chantera.

Désespoir. — Entre époux, après une vive discussion.

— Vois-tu, Hélène, c'est vraiment insupportable, cette vie; j'aimerais autant m'aller jeter au lac.

— Alors, mets au moins tes vieux habits.

Dangereux! — Notre ami Rip... habite une maison dont la garde est confiée à une concierge d'humeur acariâtre et avec laquelle il est souvent en conflit.

L'autre jour, après une altercation à la porte, il rencontre dans l'escalier son voisin de palier.

— Je viens encore d'avoir affaire avec notre satanée concierge; c'est un serpent que cette femme-là!

— Taisez-vous; un serpent à sonnette.

Entre cave et grenier.

Tous nos journaux ont signalé la touchante manifestation de la Colonie argovienne de Lausanne, à l'occasion des fêtes du 14 avril.

Nous croyons ne pas nous tromper en disant qu'à Lausanne on a été tout particulièrement sensible à ce témoignage de bonne amitié confédérale.

On le sera plus encore, sans doute, lorsqu'on saura qu'il y a six mois seulement que les Argoviens de Lausanne, au nombre de 120 à 130, ont eu l'idée de se grouper, et cela dans le seul dessein, tout d'abord, de s'associer à nos fêtes vaudoises du centenaire.

Le gouvernement argovien a salué avec joie cette initiative et, pour le prouver, il a bien voulu prêter à ses compatriotes habitant Lausanne le drapeau du premier bataillon argovien formé depuis l'émancipation, en 1803. C'est ce vénérable drapeau qui a figuré, en tête du groupe de l'Argovie, dans notre cortège populaire du 14 avril.

A se trouver réunis, les Argoviens lausannois éprouvèrent un tel plaisir qu'ils s'étonnèrent de n'en avoir pas eu plus tôt l'idée. Ils décidèrent, à l'unanimité, d'assurer la constance de relations qui, en principe, ne devaient être qu'éphémères; ils fondèrent une société.

Le président de la société « Argovia » est M. Feiss, chef de bureau à la poste, qui, ainsi que M. Amsler, cafetier, membre du comité, a bien voulu nous donner ces quelques renseignements.

Dans les séances de l'« Argovia », les délibérations ont lieu en français, pour la bonne raison, nous dit le président, que la majorité des Argoviens lausannois sont nés dans le canton de Vaud et ne savent pas un mot d'allemand.

Nous souhaitons donc à cette nouvelle société longue vie et prospérité, et nous l'assurons de la constante sympathie de la population lausannoise.

La communauté de nos destinées ne nous attache-t-elle pas tout particulièrement à ce beau canton d'Argovie, le « grenier » de l'Helvétie, tandis que notre canton en est la « cave ».

Qu'il nous soit permis, en terminant, d'exprimer un vœu: c'est que quel que soit leur nombre — petit ou grand — nos compatriotes habitant l'Argovie, imitant les Argoviens de Lausanne, se réunissent pour prendre part, en juillet, au cortège des fêtes du centenaire, à Aarau. Et, si cela est nécessaire, notre gouvernement, nous en sommes sûrs, ne leur refusera pas son appui.

Qu'ils soient certains d'une chose, c'est que tous les Vaudois, des bords du Léman au lac de Neuchâtel, de la montagne à la plaine, seront ce jour-là de tout cœur avec eux.

Vouèpé.

In vouaitzé iena què arrevàve tzi Jean-Danié au fifre, proudzo dé Collombi su Mordze.

Onna né fasi au tin dé la metzance, dé tonnaire, dé zindudzo et poui on noura que to venia à vau; simbliavé que l'étaï la fin dau mondo. Danié s'étaï léva et lavai alluma lo craizu po tranquillisa sa Jeannette, que grulave din lo lii.

Coumein ie vouaitvè lo tin du dérai la fenitre, ie ie u naffère bianc que rémoivè din lo curti. Que dau diablo cein pouavé-te être? L'étaï prau résolu. Lauvre: « Quoué te cin? » que crié.

Adon lou qu'on lai repon: « Je suis l'ange Gabriel qui viens vous annoncer les jugements de Dieu; cette nuit, tous les gros seront pris; il ne restera que les petits. »

Vo paudé pinsa se noutron gaillà lu quaité dé sé recatzi. To lo resto dé la né iè fu din dé trinse mortelle.

Toparai lo matin ie sètai on pou calma et lalla aò curti vèrè cin qu'étaï arrevà. Adon ie comprè l'affèrè. Ti se plie biau zugnon avan disparu; stu lange Gabriel navai laissi què lé peti.

'Na bouna fenna dào Mont avai misà à la Grenettè on crouïo para-pliodze in coton, tot dépatolhiu.

— Mâ que volliai-vo fèrè dé ci crouïo para-pliodze? lai de onna vesena.

— Por on franc, n'e portant pas tchai; quand sara rapètassi, sara onco beau et bon pè la maison.